





## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 20 avril 2020 à 18h00

- Décide de soumettre à une enquête administrative un projet de rénovation et entretien du bâtiment, ainsi que la suppression du balcon, sur parcelle N°711, route de Begnins 2;
- Décide de mandater, par sécurité, une entreprise pour le démontage de la grue sur parcelles N°103 et 104, rue de la Couronne 7 (société propriétaire en faillite). Ces frais seront remboursés par l'Office des faillites ;
- Décide de ne pas entrer en matière sur une demande de pose de signalisation à la ruelle de la Repentance 4 (privée);
- Décide de vendre la parcelle agricole N°280 (par une opération blanche), son accès étant problématique ;
- Décide de soumettre à l'étude des Commissions communales son préavis N°05/20, le règlement sur la taxe communale ayant reçu l'approbation cantonale ;
- Décide de soumettre à l'étude de la CoGest son préavis N°06/20 (rapport de gestion) ;
- Décide de dénoncer un automobiliste à la Préfecture, ce dernier n'ayant pas respecté la signalisation dans l'alpage de la Dunanche-Pessette.

La Municipalité